



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-54910>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **25-54910**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération de Nevers

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24580440600107

Ville : Nevers cedex

Code postal : 58027

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 58

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.ternum-bfc.fr

Identifiant interne de la consultation : PA25-25

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Emilie PARENT marchés publics

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 05/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des réseaux et des systèmes d'accès de l'Inkub, l'Inkub Agora Business et de l'Atelier d'entreprises

Code CPV principal - Descripteur principal : 50312300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance des réseaux et des systèmes d'accès de l'Inkub, l'Inkub Agora Business et de l'Atelier d'entreprises

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de Nevers agglomération

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre 1 euros et 220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée de 12 mois, reconductible 3 fois tacitement pour une durée de 12 mois, à la date anniversaire de la date de notification de l'accord-cadre, soit 4 années au maximum. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 220 000 euros HT sur la durée globale du marché, reconductions incluses le cas échéant. Dès que le montant maximum est atteint, l'accord-cadre prendra automatiquement fin. Pas de variante imposée. Variante libre possible selon conditions de l'article 2.3 du RC. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec toutes les entreprises. Le pouvoir adjudicateur garde la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Visite facultative : Pas de visite obligatoire. La visite est facultative. La personne à contacter pour convenir d'un rendez-vous est : Mme Aurore DELOST, Directrice adjointe de la Direction informatique mutualisée, aure.delo@ville-agglo-nevers.fr. Une attestation de présence sera remise à chaque entreprise uniquement après la visite. La forme juridique du groupement n'est pas imposée, le groupement peut être conjoint ou solidaire, à son appréciation. En revanche, il n'est pas permis à un candidat de déposer une offre en tant que candidat individuel et membre d'un groupement. Dans le même sens, il n'est pas autorisé d'être membre de plusieurs groupements, conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2025